

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE
54, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 30 juin 2023

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE L'ÉNERGIE

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil supérieur de l'énergie se réunira, de septembre à décembre 2023, aux dates suivantes :

- **Mardi 5 septembre** (*présentiel*)
- **Mardi 26 septembre** (*visioconférence*)
- **Jeudi 12 octobre** (*visioconférence*)
- **Jeudi 26 octobre** (*visioconférence*)
- **Mardi 14 novembre** (*présentiel*)
- **Jeudi 30 novembre** (*visioconférence*)
- **Mardi 19 décembre** (*présentiel*)

Les ordres du jour et les textes présentés vous seront transmis entre deux semaines et une semaine (convocation d'urgence) avant les dates des séances.

Les modalités en présentiel ou visioconférence sont à titre indicatives et peuvent être amenées à changer en cours de semestre s'il l'est jugé utile.

En fonction de l'actualité, d'autres Conseils pourront être programmés avec un préavis de 6 jours.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Secrétaire général du Conseil supérieur de l'énergie



Chloé LE BARON